



## Remboursement sinistre maison

Par **Nicolaasmbd**, le **17/03/2011** à **14:54**

Bonjour,

J' ai eu un dégât des eaux dans ma maison. Un devis a été fait et approuvé par l'expert et l'assurance. Suite à diverses lenteurs je souhaite faire exécuter les travaux par d'autres moyens et me faire rembourser tout ou partie (70%) par l'Assurance sans passer par l'entreprise "agrée": est-ce possible ?

Merci,  
nicolaasmbd

Par **aie mac**, le **17/03/2011** à **21:50**

bonjour

[citation]est-ce possible ?  
[/citation]

oui.

Par **Nicolaasmbd**, le **18/03/2011** à **10:25**

Que dois-je faire concrètement: envoyer une lettre recommandée à l'assurance ? Faire les travaux et exiger le remboursement ? Négocier ?

Merci.

Nicolas

Par **aie mac**, le **18/03/2011** à **18:49**

le plus simple est d'appeler l'assureur pour lui en faire part, pour qu'il puisse de son côté annuler l'ordre de mission qu'il a établi, si j'ai bien compris, pour l'entreprise agréée.